

Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire 2009

Mercredi 4 mars 2009 à 19h30, Hôtel Bristol

Membres présents : 71 Demont Maurice, Equey Daniel, Ecuillon Philippe, Bianco Pietro, Riesen Jacques, Pahud Antoine, Duperret Jacques, Mayer Werner, Kaeser Fritz, Christin André, Maître René, Louveton Louis, Boihard Werner, Von Arx Olivier, Monnety Dominique, Ecoffey Pascal, Kehr Jean, Dard Nicolas, Berger Jean-Michel, Schlosser Martin, Jeanneret Jean-Marc, Ulku Dominique, Fornerod Jean-Michel, Pesset Christiane, Boldoni Robert, Bossart André, Ackermann Marcel, Naville Edouard, Brandt Janinne, Zufferey Philippe, de Vecchi Graziella, Melich Joachin, Magnenat Gilbert, Ferrero Michel, Cousam Eric, Kamper Ignaz, Ringrose Antony, Thiévent Gisèle, Rivara Alain, Brugger Paul, Guntz Michel, Hieble Georg, Antonin Dalila, Philippoz Dominique, Gredig Henri, Fontanel Josiane, Wagner Daniel, Chapalay Colette, Girard Pierre, Muller Nicolas, Narjoud Lucien, Fischer Pierre, Zogg Jean-Claude, Boillat Jacques, Pagliuca Angelo, Koepfli Gilbert, Mettraux Jacques, Schweingruber Armand, de Morsier Gérard Eric, Strasser Sélim, Rivero Willikam, Melich Marie, Mlotkowski Dyna, Servant Patrick, Partinico Vincent, Bondioni Agostino, Villy Eric, Zogmal Lise, Konandreas Stefanos.

Membres excusés : 23 Rose-Marie Ramseier, Willy Bertherin, Patrick Huguenin, Werner Zumstein, Maurice Unternaehrer, François Cupelin, José Pittet, Jean-Daniel de Morsier, Olinda Moser, Béatrice Bertholet, Jean Suter, Etienne Olivet, Gaston Diserens, Martin Genequand, Eric Schwapp, Nicolas Curti, Daniel Ryser, Juliette Simonet, Max Schibli, Michèle Terrier, André Holzer, Werner Hunziker, Jean-Claude Delobel.

Comité, présents 7 : Thierry Moreno, Président, Bernard Viens, Vice-président, Giovanna Fanni, trésorier, Claude Mariot, organisation manifestations, Pascal Delobel, responsable du bulletin, Axel Fillettaz, webmaster, Yolande Bosshard, secrétaire du Comité.

Excusé 1 : Pierre Dupanloup, matériel Choiseul.

Secrétariat hors Comité : Anita Fossati.

Thierry Moreno, Président, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux nombreux membres présents. Il salue la présence d'André Christin, Président d'honneur. Il annonce une collation à l'issue de la séance.

Ordre du jour

1. Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 5 mars 2008

(disponible sur le site et publié en juin 2008 dans le bulletin)

Pas de remarque, le procès-verbal est approuvé à main levée.

2. Nomination des scrutateurs

1. Sélim Strasser
2. Philippe Zufferey

3. Rapport du Président.

Une nouvelle année s'est écoulée déjà. Innovation, nouveauté, tels peuvent être les mots qui ont guidés votre Comité 2008.

En effet, les innovations ont été nombreuses au niveau de l'organisation de nouveaux événements et permettre ainsi au Comité de rencontrer les membres de l'Association. Ces événements ont été :

- ° Un pique-nique printanier malheureusement annulé faute d'inscriptions. Malgré cet échec, votre Comité ne s'est pas découragé.
- ° Une excursion d'un week-end au Salon du Nautisme de Paris qui a réuni une vingtaine de participants.
- ° La découverte d'un nouveau lieu lors de notre soirée annuelle qui s'est déroulée au Restaurant du Curling au Petit Lancy à la satisfaction des membres présents.

Toujours sur le thème des manifestations, l'année 2009 est bien partie puisqu'il n'y a que deux semaines, une sortie au Salon du Nautisme à Berne a été organisée et que nous nous retrouvons ce soir pour notre Assemblée Générale dans un nouveau lieu.

Un nouveau lieu pour l'Assemblée Générale, mais pourquoi direz-vous ? Et bien parce que votre Comité a voulu se rapprocher de notre lac et se rencontrer au cœur de notre Ville, un lieu peut-être un peu plus « glamour » afin que plus de membres nous rejoignent lors de cet événement incontournable de la vie d'une société. Il s'agit aussi d'une nouvelle preuve de la volonté de votre Comité de se rapprocher de sa base puisqu'un apéritif et de petits amuses-bouches vous seront servis à l'issue de cette Assemblée. Je vous encourage donc à vos joindre à nous pour partager encore quelques mots.

Pour revenir sur l'année 2008, nous vous avons donné les principaux objectifs lors de mon discours, soit :

- ° L'implication de l'APB au projet de mise en place des portails sur les estacades.
- ° L'achat d'un nouveau Karcher de dépannage en cas de défaillance de l'un des 3 karchers en place.
- ° Le dépoussiérage de statuts de l'APB afin de les adapter aux nouvelles dispositions légales en vigueur. Ce sujet devrait être clôt ce soir par l'acceptation de ces nouveaux statuts.
- ° La révision du système de cotisations pour les vétérans définit dans ces nouveaux statuts.
- ° La renégociation des conditions d'assurance de l'AXA-Winterthur.

Vous pouvez être fier de votre Comité, puisque toutes ces tâches ont été menées à bien !

De plus, nous pouvons encore citer notre intervention dans les derniers jours de décembre auprès du Conseil d'Etat afin de contester, en compagnie de l'Association des Professionnels du Nautisme, un des articles définissant une priorité « discriminatoire » dans l'attribution des places d'amarrage suite à l'adoption du règlement d'application de la loi sur la navigation dans les eaux genevoises. La voix de l'APB a été écoutée puisque courant janvier, le Conseil d'Etat, face à notre menace, d'attaquer le règlement jusqu'au Tribunal Fédéral, a fait marche arrière en abrogeant l'article concerné et prouvant ainsi que notre crédibilité est toujours intacte.

Preuve encore de cette crédibilité, nous avons limité, via la Commission des Ports, à un niveau raisonnable les prétentions d'augmentation des taxes d'amarrage proposées par le Conseil d'Etat et exigé en échange une amélioration drastique des installations portuaires.

Il me reste à remercier, pour leur collaboration, les autorités cantonales et municipales, les fidèles annonceurs de notre journal, les donateurs de la tombola de la soirée annuelle, les membres du Comité et leurs familles pour le précieux temps qu'ils nous sacrifient.

L'APB existe donc bel et bien et continuera d'exister pour de longues années encore !

Je vous souhaite une heureuse saison 2009 sur notre beau lac.

4. **Rapport du trésorier** : Giovanna Fanni (voir annexe)

2005 : perte nette de frs 3'890.50

2006 : bénéfice net frs 11'784.80

2007 : bénéfice net frs 9'876.11

Comptes 2008 :

CCP baisse de frs 20'576.28

BCGe augmentation de 3'334.40, soit une baisse de liquidité de frs 17'855.23

Changement de placements

Investissement total frs 18'624.25 :

augmentation du matériel de frs 9'952.- pour achats de ber et karchers

Action Rade propre : de frs 8'672.- distribution de cendriers et solde en stock pour 2009

Produits

Cotisations : en baisse de frs 1'147.-

Intérêts en augmentation de frs 2'532.09 à frs 5'555.20

Charges

1. Nouveauté : carte de membre frs 3'147.- (augmentation par paiement e-banking)
2. Frais de secrétariat, diverses manifestations et innovations, augmentation de frs 2'039.25
3. Indemnité du Comité : augmentation de frs 1'800.-
4. Fourniture de bureau : diminution de frs 711.-
5. Frais de téléphone : en baisse mais l'inscription dans Directory coûte frs 639.30
6. Bol D'Or : annulation : moins frs 2'143.15
7. Soirée annuelle : baisse de frs 1'176.45
8. Salon de Paris (nouveau) : coût net frs 5'578.85 (participation de frs 200.- par membre + entrée et apéritif)

Bénéfice net 2008 : frs 877.10

Les comptes ont été distribués, ils sont à disposition sur demande.

Discussion, questions :

Mme x : Lors des rappels de cotisation, des frais administratifs sont-ils ajoutés ?

Il n'y a pas de frais de rappel, mais après un second, il y a radiation du membre.

D. Wagner : comment expliquer les frais élevés de téléphone ?

Le montant à payer pour Directories est de 640.- frais fixe.

C. Chapalay : La carte de membre plaît, elle peut être utilisée durant un an sans contrôle du paiement de la cotisation, pourquoi ?

Un contrôle engendrerait des frais supplémentaires de secrétariat et de courrier.

Par conséquent, nous gardons le statut quo.

Concernant la distribution de nos bulletins et frais postaux : il est rappelé que le bulletin est en grande partie payé par les annonceurs avec un tirage de 1'500 exemplaires, ce qui est un argument pour la recherche de nouveaux pavés publicitaires.

D. Wagner : que représente la somme de frs 1'800.- pour le Comité ?

Il s'agit du défraiement des membres du Comité qui est de frs 500.- mais ils paient leur cotisation de membre.

Rapporteur des vérificateurs de comptes, Michel Guntz

Conformément au mandat qui nous a été confié lors de la dernière Assemblée Générale, nous soussignés, Philippe Ecuillon et Michel Guntz, avons procédé le 3 février 2009 à la vérification de la comptabilité de l'Association des Propriétaires de Bateaux, pour l'exercice 2008, tenue par Madame Giovanna Fanni.

Après pointage des comptes et des justificatifs, nous pouvons certifier que les écritures ont été passées avec exactitude et précision sur les différents comptes.

Nous avons également vérifié les reports des soldes du bilan au début de l'exercice comptable.

En conséquence de ce qui précède, nous demandons à l'Assemblée de bien vouloir approuver les comptes qui vous ont été présentés et d'en donner décharge à notre Trésorière en la remerciant pour son excellent travail, pour sa disponibilité et sa grande gentillesse.

5. Rapports du Comité:

Bernard Viens, responsable du matériel

Cette année 2008 a été bonne concernant le matériel mis à disposition de nos membres.

Je pense que les habitués aiment leur matériel et la rade, apprécient cette propreté que je prône tant. Du matériel a été remplacé, des bers étaient vieux et en mauvais état, voire dangereux, certains points de fixation tenaient soit par la peinture, soit par habitude. Un ber a été remplacé. Nous avons acquis un quatrième karcher ce qui permettra d'avoir une machine de remplacement lors de panne. Nous sommes tous des personnes en activité, vous ne serez peut-être pas dépanné dans l'heure. Pour plus de présence sur les quais, deux personnes nous ont rejoints : William Rivero pour le quai des Pâquis et Pietro Bianco pour les Eaux-Vives, atteignables aux heures de bureau. Déjà à fin 2008, ils ont rangé notre matériel. Pour cette tâche ingrate, je vous demande de les remercier par vos applaudissements.

Je vous souhaite à tous la santé et le temps de naviguer.

Pascal Delobel, responsable du journal

L'orientation du journal est axée depuis deux ans sur l'actualité, l'information est temporisée sur le journal et naturellement plus rapide sur le site.

Les rubriques suivantes ont été abordées : billet du Président, les informations du Comité, les informations de la capitainerie, les activités et manifestations APB, les projets d'aménagements

portuaires, les messages de membres, le procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire, les bons coins, les aventures et mésaventures, le rappel au navigateur selon les saisons.

Remerciements vont à Thierry Moreno pour son billet du Président, Yolande Bosshard pour sa participation et aux membres qui nous ont envoyé leur texte.

Claude Mariot, organisateur des manifestations

En 2008, plusieurs manifestations ont été organisées pour nos membres, certaines malheureusement annulées. C'est le cas du traditionnel départ du Bol d'Or car nous n'avons pas pu obtenir le bateau, il était sur les plots !

Le pique-nique dans les bois de Versoix lui aussi a été annulé vu le nombre de participants : 2 !!

Par contre en juillet, nous avons participé avec la Ville de Genève à l'action « Rade Propre » avec la distribution de cendriers de poche aux couleurs de l'APB sur les quais, aux passants fumeurs et aux personnes intéressées. L'action sera renouvelée en 2009.

La soirée annuelle a rencontré un vif succès malgré le changement de lieu.

L'année s'est terminée par une nouveauté, l'organisation d'un déplacement au Salon du Nautisme de Paris en TGV sur deux jours.

Votre Comité et moi-même espérons que les activités proposées vous ont satisfaites.

L'année 2009 a bien commencé avec le déplacement au Salon du Nautisme à Berne le 20 février dernier.

D'ores et déjà, j'ai le regret de vous informer que cette année encore, il n'y aura pas de Bol d'Or car nous n'avons pas de bateau disponible.

Pour la suite je vous invite à l'Assemblée générale de 2010 !

6. Admissions, démissions, radiations et décès :

L'APB, au 31 décembre 2008, comptait 1432 membres.

Nous avons 63 nouveaux membres (seuls deux étaient présents).

Il y a eu 43 démissions, essentiellement pour vente de bateau.

Nous avons également 47 membres radiés pour non paiement de cotisations et 1 membre exclu pour non respect de nos statuts.

Enfin, nous déplorons le décès de 5 membres, un instant de silence leur est observé.

7. Élection du Président sur proposition du Vice-Président :

B. Viens : Comme l'an passé, j'ai la tâche de vous demander de réélire votre Président. Durant l'année, il a su dynamiser le Comité présent à presque toutes nos réunions. Il a su faire avancer la barque qu'est l'APB, je viens donc vous proposer comme notre Comité, par vos applaudissements, de confirmer son engagement à barrer une année encore le bateau qu'est l'APB.

Thierry Moreno est élu à l'unanimité, sous acclamation du public.

8. Élection du Comité sur proposition du Président

Le Comité en bloc est élu par acclamations.

9. Nominations des vérificateurs de comptes :

Philippe Ecuillon devient titulaire en compagnie de Michel Guntz et un nouveau suppléant : Jacques Mettraux.

10. Modification des statuts

Thierry Moreno commente les modifications principales selon le document de travail remis à l'Assemblée présente.

Question de D. Wagner : A qui revient la fortune en cas de dissolution ?

Rponse : A un organisme similaire ou une œuvre caritative.

Vote des Statuts : oui 71, non 2, abstentions 4.

11. Fixation des cotisations pour 2010 :

Proposition du Comité :

- Membres Actifs : CHF 50.- (+ 5.-)

- Membres Vétérans : CHF 25.- (Augmentation 25.- soit 50% de la cotisation actifs)
- Membres AVS/AI : CHF 25.- (Baisse de 5.- soit 50% de la cotisation actifs)
- Membres d'honneur : Exonération de la cotisation (pas de changement)
- Membres du Comité : Cotisation normale selon l'ancienneté (Nouveau)

Considérations prises en compte pour l'adaptation des cotisations :

La cotisation n'a pas été adaptée à l'augmentation du coût de la vie depuis une dizaine d'années

- Renchérissment sur 15 ans 1998-2008 : + 10 % selon indice OFS soit environ 1% par année en moyenne
- Augmentation de l'ancienneté des membres :
- Résultat de l'explosion des nouveaux membres depuis le milieu des années 80 lorsque les activités nautiques se sont démocratisées
- Nous sommes probablement avec 1500 à 1800 membres (soit plus d'un bateau sur quatre à Genève) à un niveau élevé qu'il sera difficile de faire progresser plus

Au 31 décembre 2008 nous avons

- Membres entrés avant 1984
- 126 membres vétérans sur 1410 membres au total (9% des membres)
- Manque à gagner : CHF 3150 par année

Projection à 5 ans 2014 (Progression des membres + 1% par année)

- Membres entrés avant 1989
- 363 membres vétérans sur 1480 membres au total (25% des membres)
- Manque à gagner : CHF 9075.- par année
- L'ancienneté moyenne des membres est d'un peu moins de 15 ans

Projection à 10 ans 2019 (Progression des membres + 1% par année)

- Membres entrés avant 1994
- 430 membres vétérans sur 1554 membres au total (28% des membres)
- Manque à gagner : CHF 10'750.- par année

Projection à 15 ans 2024 (Progression des membres + 1% par année)

- Membres entrés avant 1999
- 761 membres vétérans sur 1632 membres au total (47% des membres)
- Manque à gagner : CHF 19'075.- par année

Question de Daniel Wagner : Les membres ayant participé au Comité durant au minimum 5 ans sont-ils exonérés de cotisation à vie ?

Cette question mérite un vote de l'assemblée :

32 oppositions et 11 abstentions.

Contre-proposition : sachant que les anciens membres du Comité utilisent également le matériel mis à disposition, il est donc normal qu'ils paient 50% de la cotisation.

Les membres vétérans actuels ne paient pas de cotisation, un vote majoritaire maintient les acquis à vie.

Augmentation de la cotisation à 50.- dès 2010

3 oppositions

6 absentions

La cotisation est fixée à 50.- dès 2010.

11. Propositions individuelles et divers :

André Bossart se plaint des chiens, des cornets de déchets, des mégots de cigarettes, de la saleté des bords du lac avec le constat que la police ne se déplace pas. Les portails ne sont pas dissuasifs, ridicules. Les digues en domaine public sont vraiment sales, que faire ?

D'autre part, il annonce un grand local à disposition pour une prochaine Assemblée : le Club Nautique des Pâquis qui pourrait être utilisé, sans frais et avec restauration.

Pascal Delobel demande à l'assemblée si l'installation de bornes électriques sur les estacades serait un atout et propose un vote : 31 voix favorables.

Assurance Axa-Winterthur : pour information, un nouveau contrat est à l'étude, il sera validé par le Comité lors de sa prochaine séance et diffusé sur le site apb.ch. Il figurera dans le prochain bulletin de juin.

La séance est levée à 21h30, un apéritif termine cette assemblée.

Genève, le 31 mars 2009/yb